

Appel à propositions d'articles pour le numéro 24 de la revue *Projets de Paysage* (parution : juillet 2021)

Le paysage au prisme du politique

Coordination : Catherine Grout (École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Laboratoire Conception Territoire Histoire Matérialité – Lacth) et Monique Toublanc (École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, Laboratoire de recherche en projet de paysage – Larep)

Cet appel à textes s'appuie sur une conception du paysage comme entité relationnelle, sensible et symbolique, entre individus, groupes, sociétés et leurs environnements (au sens de ce qui environne), comme une manière d'être au monde, d'y participer (Besse, 2013). Le terme paysage étant l'objet d'une multitude d'acceptions, ce choix vise à offrir un cadre commun aux auteurs afin d'assurer la cohérence d'ensemble du numéro ; par ailleurs, ainsi compris, il ouvre au politique et en cela il paraît topique. Qu'entendons-nous par politique ? Repérer le politique n'est pas chose aisée (Leca, 1973, p. 71). Pour autant, et de façon simplifiée, le mot « politique » est associé ordinairement à trois réalités : « les » politiques publiques (ou l'action publique, en particulier celle de l'État et de son administration, mais aussi celle de collectivités territoriales) dont le paysage peut être une catégorie d'action ; « la » politique et ses acteurs, ceux que l'on nomme les hommes politiques, *i.e.* ceux qui en ont fait leur métier et dont l'activité est supposée organiser et permettre le fonctionnement de la société, garantir la cohésion sociale ; « le » politique qui renvoie à la vie en société, c'est-à-dire, comme l'indique Hannah Arendt à « la forme d'organisation de la vie commune des hommes » (Arendt, 2007, p. 9). Ceux-ci étant dépendants les uns des autres pour leur existence, il doit y avoir « un souci de l'existence qui concerne tout le monde, sans lequel précisément la vie commune ne serait pas possible » (*ibid.*, p. 10). C'est cette dernière approche qui a retenu notre attention pour ce numéro de *Projets de paysage* dans lequel nous souhaitons questionner des liens entre le paysage et le politique au sens de *polis*, cité, espace du « vivre ensemble », art de « faire société », où « l'homme peut agir dans un monde commun » (Arendt, 1997, p. 290) qu'il s'agirait dès lors de reconnaître comme commun.

1 – Engagement dans l'action collective : le paysage, enjeu ou instrument politiques

Ce premier axe explorera le politique à travers les relations de pouvoir, les relations sociales conflictuelles, de coopération, d'indifférence, de pouvoir qui se nouent autour du paysage, lui-même envisagé comme une relation à l'environnement. Le postulat étant que le paysage n'échappe pas aux conflits d'intérêts qui traversent et structurent toute société comme aux tentatives d'arbitrage et de résolution qui leur sont corrélées ; et que de fait, il est concerné par l'action collective sous toutes ses facettes.

L'analyse de cette dimension politique pourra prendre plusieurs formes. De manière non exhaustive, nous en citerons trois. D'abord les mobilisations autour du paysage qui se développent dans des situations conflictuelles traversées par des tensions et des relations de pouvoir ayant pour enjeu l'appropriation matérielle ou idéelle de l'environnement : conflits d'usage, d'appropriation (au sens d'en faire sa propriété), de représentation et de vision (manière de voir l'étendue du territoire aujourd'hui et demain, d'envisager sa gestion actuelle et à venir...). Autrement dit, il s'agit d'explorer des dynamiques collectives de coopération, de solidarité, d'association en réponse à des controverses paysagères (Sgard *et al.*, 2018, p. 105-122). L'initiative est à considérer du côté de la société civile plutôt que du côté des professionnel.le.s et des chercheur.e.s ou enseignant.e.s (sans que cela soit réhibitoire). Les mobilisations sont dirigées vers le paysage, celui-ci est le déclencheur, le moteur et l'objet de l'action : on agit *sur et pour* le paysage.

Un 2^e cas de figure, des acteurs brandissent, utilisent le paysage à d'autres fins que celui-ci, avec une autre finalité : par exemple définir collectivement un projet de développement territorial ou encore protéger un écosystème fragile et menacé ou s'y opposer. Le paysage est alors un outil, un instrument (processus d'« instrumentalisation ») pour aborder des questions de société non paysagères. La mobilisation se fait à *partir* du paysage (les acteurs entrent en action *par* le paysage). Ces situations d'instrumentalisation du paysage relèvent souvent du politique ; il en est même qui renvoient aux usages politiques – *i.e.* à la « scène politique » (Braud, 1998) – du paysage (par exemple lors des campagnes électorales...) ; ou bien à l'affirmation du pouvoir (inscription d'une idéologie politique dans le territoire à travers son aménagement) et des identités nationales (Walter, 2004) ou locales.

Enfin, 3^e cas de figure : il est une autre forme de mobilisation du paysage ressortant du champ du politique : les démarches participatives au service d'une certaine vision du fonctionnement de la démocratie qualifiée de « directe » utilisant le paysage – tel, là encore, comme un instrument – pour une mise en débat et en partage de questions (de cadre de vie, d'environnement, d'écologie, de nature, de changement climatique, de patrimoine, d'urbanisme...) et la construction de projets communs. Le paysage est parfois aussi l'enjeu de la participation mais ce n'est pas le plus fréquent. Ce dernier usage politique du paysage est fondé sur le postulat que le paysage est en soi une médiation. Les *formes d'action collective* qui convoquent le paysage comme enjeu ou comme outil participent du politique car elles « travaillent » potentiellement avec les (et à partir des) expériences paysagères des différents acteurs, avec (à partir de) tous les modes de perception de l'espace, un espace partagé avec d'autres, chacun y négociant sa part et sa place (appropriation concrète et pratiques spatiales). Cette puissance relationnelle du paysage pourra être ici regardée en se demandant si elle peut aider à construire un monde commun. Elle introduit à une autre dimension de l'habiter qui peut en soi s'affirmer, se présenter, se revendiquer comme un acte politique (exemple la Zad de Notre-Dame-des-Landes).

2 – L'habiter comme habiter avec (co-) : une question paysagère et politique

Ce 2^e axe propose d'interroger « l'habiter » et la réalité sociale à laquelle il renvoie, dans ses liens au paysage et au politique. Nous avançons que l'habiter (comme mode d'habiter en tant que sujet vivant en lien avec un monde environnant) est un rapport au monde, une manière d'être – au sens ontologique du terme – au monde, mais c'est aussi un rapport réciproque entre les individus, les sociétés et l'espace dans sa diversité. Pour le dire autrement, habiter un territoire c'est faire avec l'espace mais c'est aussi faire avec les autres ; l'habiter n'existe pas sans cohabitation, il est indissociable de la vie en société et de la construction dans le temps de celle-ci. Le politique se situerait là et la réflexion pourrait prendre comme point d'entrée les habitants d'un lieu en considérant qu'habiter c'est être quelque part avec les autres – humains et non-humains – et c'est aussi organiser, aménager son espace de vie en conséquence, d'un double point de vue matériel et idéal. L'ensemble des actions exprime, raconte, cristallise un certain rapport à l'espace, mais aussi à l'autre, aux autres, à la société ; en cela, il présente une dimension politique puissante. Ces modes d'agir et d'être produisent (façonnent) un cadre de vie, des paysages dits « quotidiens » qui sont le résultat (le produit) d'ajustements individuels et collectifs, permanents et renouvelés, informels et spontanés, à leurs milieux de vie. La cohabitation au quotidien avec autrui se décline à plusieurs échelles et nous souhaitons privilégier une échelle locale, et l'étudier du point de vue du paysage, c'est s'autoriser à penser à la fois le rapport à l'espace concret (physique, la matérialité de l'environnement), l'être au monde et les « transactions sociales » (Blanc, 2016), les « compromis de coexistence » (Remy, 2016), ou « compromis pratique » (Ledrut, 1976), les conflits mais aussi le commun dans lesquels les individus sont embarqués au fil du temps. Dans le sillage de Jackson, le paysage politique est souvent dissocié du paysage vernaculaire au risque de sous-estimer la dimension politique de l'action quotidienne des habitants sur le territoire et leurs effets sur le paysage, *i.e.* la fabrique habitante du paysage, voire de « dépolitiser » celle-ci (Toublanc, Bonin, 2019). Pour Hannah Arendt, l'expérience politique, c'est pour les êtres humains l'expérience de l'espace qui les assemble, qui les relie et les sépare. À l'échelle individuelle, c'est coexister et faire l'expérience du voisinage (Besse, 2015) et donc de l'altérité. Comment, dans cette tension entre distanciation et interaction sociales, se construit un monde commun ? Habiter avec le paysage – habiter paysagèrement – pourrait-il être une condition pour construire un monde commun et « faire société » ? Qu'en est-il dans les faits ? À cet égard, l'habiter porte certaines mobilisations sociales et luttes actuelles (ex. Zad de Notre-Dame-des-Landes) à travers l'affirmation, la revendication d'un rapport aux autres et au milieu différent, ouvrant sur une autre conception des relations homme-nature (cf. dernier axe sur le changement de paradigme), un fait qui a conduit à l'émergence du concept de « classe géosociale » (Latour, 2017).

Explorer le « (co)habiter le monde » dans sa diversité ne peut ignorer les bienséances – autrement dit l'« ensemble de règles [de la civilité, de politesse...] correspondant à l'éthique d'une époque » (TLFi) – vis-à-vis d'autrui et du vivant, pas plus que les règles juridiques et normes produites par le politique afin de réguler les tensions, les conflits pour encadrer la coexistence des êtres vivants. Et c'est une autre dimension du lien entre politique et paysage.

Enfin, les expressions « vivre-ensemble », « faire société » pourraient être interrogées à la fois en tant que références à situer historiquement et géographiquement mais aussi en tant que lieux communs. Devenus des slogans, en particulier dans les langages politique mais aussi associatif et militant, voire commun – au point d'être peut-être galvaudés –, leur succès milite pour que l'on s'attarde sur leurs usages.

Ce 2^e axe invite à explorer un champ qui peut se résumer ainsi : comment le politique amène-t-il à questionner et à penser la fabrique au quotidien du paysage comme expérience relationnelle, individuelle et collective, comme ouverture à un commun potentiel ?

3 – Le paysage en tant qu'« instrument de pouvoir culturel »

Ce troisième axe porte sur le projet de paysage en tant que mode de représentation et de redéfinition d'un territoire concret ainsi que sur leurs implications concrètes dans les usages et les pratiques par rapport à la pensée d'un monde commun. Il prend appui sur l'ouvrage collectif intitulé *Landscape and Power* dirigé par le critique américain W.J.T. Mitchell (publié en 1994, une deuxième édition augmentée en 2002). Changeant le substantif paysage en verbe, Mitchell s'intéresse à ce que *fait* le paysage, il se demande comment il « fonctionne en tant que pratique culturelle », en étant un « instrument de pouvoir culturel » (Mitchell, 1994, p. 1-2) ayant des visées impérialistes et colonialistes. À la suite de cet ouvrage, nous proposons d'envisager le paysage comme pratique culturelle nécessitant de considérer ses incidences politiques, qu'elles soient directes ou indirectes, voulues ou non par les auteur.es du projet.

Si cet axe concerne en premier la représentation du paysage et ses outils dans le projet de paysage, il intègre également la considération du paysage comme représentation, faisant ainsi écho à l'axe deux de cet appel, pour l'aborder cette fois, non sous l'angle des mobilisations, des actions sur et pour le paysage, mais sous l'angle des références culturelles et des représentations produites par et pour ces mobilisations ou à l'issue de celles-ci.

L'analyse pourra porter sur les choix de représentation d'un projet de paysage (qu'il soit réalisé par un.e paysagiste ou le résultat d'une coconception), sur des représentations artistiques (picturales, photographiques, cinématographiques, vidéographiques, sonores) associées au projet, sur le processus de nomination apportant un changement de statut et de valeur quand un territoire ou un lieu est nommé, dépeint, qualifié de « paysage », ou bien encore sur l'appel à une référence comme processus de légitimation. Par exemple, comme l'analyse Joel Snyder dans son texte « Territorial Photography » (Snyder, 1994, p. 175-201) – publié dans l'ouvrage dirigé par Mitchell –, l'image du paradis (construction culturelle) fut convoquée pour préserver le parc Yosemite ; cela a conduit (entre autres avec les photographies de Carleton Watkins) à « réserver » un territoire et à exclure les personnes qui y vivaient auparavant. Nous proposons dans cet axe d'envisager les modifications qui suivent ces nominations et représentations, ainsi que les éventuelles exclusions qui ne concernent pas que les êtres humains. Corrélativement, à l'éventuel changement de statut, l'analyse politique du paysage (projet et représentation) correspond ici potentiellement à un double mouvement : celui d'une appropriation (idéelle et/ou concrète) qui provoque de manière plus ou moins symétrique une expropriation. Cela renvoie à des jeux de pouvoir, des logiques financières, des investissements, des jugements de valeur et des systèmes de pensée, ainsi qu'à tout un pan du développement touristique et du tourisme comme nouvelle industrie et apport de développement mais aussi comme un épuisement potentiel des ressources. Autrement dit, à qui (à quelle population ?) un projet est-il destiné ou n'est-il pas destiné ? Quels sont les effets collatéraux ? Quelles sont les références mises en avant dans un projet, et comment celles-ci participent-elles, ou non, d'une pratique culturelle associée à une logique d'appropriation et/ou d'exclusion ? Quelles sont les questions qui se posent alors par rapport à un monde commun, pouvant aussi inclure (et comment) tous les organismes vivants ?

4 – Changement de paradigmes

Dans ce 4^e axe, nous souhaitons proposer une réflexion sur la relation politique et fondamentale que nous présumons entre l'interprétation du paysage, considéré comme mode d'être, expérience et communication avec le monde et autrui (Straus, Besse, Grout), et le changement de paradigme, auquel correspondraient les mutations en cours (qu'elles soient environnementales, économiques, sociales, culturelles, anthropologiques ou politiques). Pour le philosophe japonais Kobayashi Yasuo, « à travers le paysage, on commence à sentir l'univers non plus par l'«externe» mais l'«interne», c'est pourquoi l'expérience nous permettrait de changer enfin de paradigme en quittant le modèle du monde physique (l'espace géométrique) pour celui du monde biologique et écologique » (Kobayashi, 1998) (l'environnement en lequel l'homme ne serait ni la figure centrale décidant de tout ni en distance). Ce changement de paradigme, tel qu'il l'énonce, correspondrait aux enjeux environnementaux, sociaux et politiques actuels, car il concerne aussi bien des attitudes (manière de penser le projet de paysage), des intentions (à quoi un projet est-il destiné ?) que des modes de faire (comment projeter ?) et de se penser avec le monde environnant (Escobar, 2018). Si nous avons posé le politique dans l'introduction comme ce qui renvoie à la société, qu'en est-il lorsque « le souci de l'existence » (Arendt) inclut le paysage, lorsque l'élargissement des interdépendances intègre le milieu (Morizot, 2020) ?

Avec cet axe, nous souhaitons recevoir des textes de réflexion traitant du changement de paradigme précité ou d'un autre qui sera alors à préciser. Il s'agira de références françaises et étrangères en sociologie, anthropologie, ethnologie, philosophie, géographie, histoire (etc.), analysant ce changement en lien avec la notion de paysage (dont l'acception sera alors à préciser et à développer, en particulier si elle diffère de l'interprétation indiquée ci-dessus). Ces textes d'analyse critique pourront inclure une analyse sur la manière dont le changement de paradigme se concrétise (ou s'est déjà concrétisé) avec des situations précises, des acteurs identifiés et des modalités d'action étudiées.

Les propositions pourront répondre à un axe ou en croiser plusieurs avec des analyses portant sur la France ou l'étranger.

Cet appel à proposition d'articles concerne deux rubriques de la revue *Projets de paysage*. Le « Dossier thématique » rassemble d'une manière classique des contributions à caractère scientifique. La rubrique « Matières premières » accueille des témoignages originaux ou des recensions d'expériences, tout type de contributions issues de la pratique d'un professionnel ou d'un acteur associatif, au sein d'actions conduites dans le domaine du paysage et du projet de paysage et traversées par la question du politique. Cette rubrique est ouverte aux praticiens.ne.s du paysage souhaitant partager leur travail ; elle a vocation à accueillir des écrits pouvant servir de matière à réflexion ou de contrepoint aux textes académiques du Dossier thématique. Une attention particulière sera portée à la qualité de la forme écrite et graphique de la contribution. Seront privilégiés les témoignages revêtant un ton personnel. Si la distance critique n'est pas exigée comme elle l'est pour le dossier thématique, la rubrique « Matières premières », parce qu'elle prend la forme d'un retour sur action, suppose néanmoins une certaine prise de recul, de distance et un travail de mise en forme.

Les auteurs veilleront à préciser clairement la rubrique dans laquelle ils souhaitent être publiés.

Bibliographie indicative

Arendt, H., *La politique a-t-elle un sens ?*, trad. Carole Widmaier, Paris, Seuil, 1995 ; rééd. L'Herne 2007.

Arendt, H., *L'Impérialisme* (1951), trad. Martine Leiris, Paris, Fayard, coll. « Points Essais », 1997.

Besse, J.-M., *Habiter un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013, 164 p.

Besse, J.-M., « Voisinages », *Annales de géographie*, n° 704, 2015/4, p. 385-390, URL : <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2015-4-page-385.htm>

Blanc, M., « La spatialité du social », *SociologieS*, Dossiers, Espaces et transactions sociales, mis en ligne en juin 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5353>.

Braud, P., *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 1998.

Caron, A. et Torre, A., « Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité. Les conflits d'usage et de voisinage dans les espaces naturels et ruraux », *Développement durable et territoire*, dossier 7, mis en ligne en mai 2006, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/2641> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.2641>

Egoz, S., Makhzoumi, J., Pungetti, G. (ed.), *The Right to Landscape. Contesting Landscape and Human Rights*, Ashgate Publishing Ltd, 2001

Egoz, S., Jörgensen, K., & Ruggeri, D. (ed.), *Defining landscape democracy: A path to spatial justice*, Edward Elgar Publishing, 2018

Escobar, A., *Sentir-penser avec la terre. Une écologie au-delà de l'Occident* (2014), trad. R. Andrade Prez, A-L. Bonvalot, E. Bordai, C. Bourguigon, P. Colin, Paris, Seuil, coll. « Anthropocène », 2018.

Grout, C., *Le Sentiment du monde. Expérience et projet de paysage*, Bruxelles, La Lettre Volée, 2017.

Guyot, S., « Front écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des "ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud)" », *Cybergéographie. Revue européenne de géographie*, document 471, mis en ligne en octobre 2009, URL : <http://journals.openedition.org/cybergeographie/22651> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeographie.22651>.

Kobayashi, Y., « Escaping Landscape », in Grout, C. (dir.), *Re-discovering the Landscape : a crucial urban actuality*, Tokyo, éd. TN Probe, 1998.

Larrère, R., « Nature, campagne et paysage : des différents regards et de leur légitimité », in Sylvestre, J.-P., (dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins : les mutations des campagnes françaises* (p. 193-208), Dijon, Educagri Éditions, 2002.

Latour, B., « Défendre la nature : on baille. Défendre les territoires : on se bouge », *Reporterre, le quotidien de l'écologie*, 23 novembre 2017, URL : <https://reporterre.net/Bruno-Latour-Defendre-la-nature-on-baille-Defendre-les-territoires-on-se-bouge>.

Lazzarotti, O., « L'habiter sur un plateau », *Annales de géographie*, n° 704, 2015/4, p. 335-337, URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-335.htm>.

Leca, J., « Le repérage du politique », *Projet*, 1973, p. 71.

Ledrut, R., *L'Espace en question*, Paris, Éditions Anthropos, 1976.

Mitchell, W.J.T. (dir.), *Landscape and Power*, University of Chicago Press, 1994.

Mitchell, W.J.T., « Introduction » in W.J.T. Mitchell (dir.), *Landscape and Power*, *op. cit.*, p. 1- 2.

Morizot, B., *Manières d'être vivant*, Arles, Actes Sud, 2020.

Olwig, K., & Mitchell, D. (eds.) *Justice, Power and the Political Landscape*, London, Routledge, 2018.

Paul-Lévy, F. et Segaud, M., *Anthropologie de l'espace*, Paris, CCI/Centre Pompidou, 1983, 345 p.

Remy J., « Spatialité du social et transactions », *SociologieS* [En ligne], « Espaces et transactions sociales », mis en ligne en juin 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5354>.

Ripoll, F., et Veschambre, V., « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois*, n° 195, 2005, p. 7-15, mis en ligne en août 2008, <http://norois.revues.org/477> et d'autres textes de ces deux auteurs.

Sgard, A., Bonin, S., Davodeau, H., Dério, P., Paradis-Lelli, S., Toubanc, M., « Construire en commun par le paysage. Trois controverses paysagères relues à l'aune du bien commun », *Espaces et Sociétés. Biens communs et territoires*, n° 175, 2018/4.

Sgard, A., Fortin, M.-J. et Peyrache-Gadeau, V., « Le paysage en politique », *Développement durable et territoires*, vol. 1, n° 2, mis en ligne en septembre 2010, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8522> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8522>

Sgard, A. et Rudaz, G., « Les dimensions politiques du paysage », *Géo-Regards*, n° 8, 2015.

Snyder, J., « Territorial Photography », in Mitchell W.J.T. (dir.), *Landscape and Power*, University of Chicago Press, 1994.

Walter, F., *Les Figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Paris, EHESS, 2004.

Straus, E., *Du sens des sens (Contribution à l'étude des fondements de la psychologie)* (1935), traduit par Thines, G. et Legrand, J-P., Grenoble, Jérôme Millon, 1989.

Toublanc, M. et Bonin, S., « La fabrique politique et habitante des limites urbaines : études de cas à l'île de La Réunion », *Développement durable et territoires*, vol. 10, n° 2, mis en ligne en juillet 2019, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14503> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14503>

Voisenat, C. (dir.), *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Éditions de la MSH, 1995.

Modalités de soumission

- **Un résumé de 2 pages (soit environ 6 000 signes), comprenant une bibliographie indicative, 5 mots-clés et la mention du ou des champ(s) disciplinaire(s)**, devra être envoyé **le jeudi 10 septembre 2020 au plus tard** à Emmanuelle Passerieux-Gibert : projetsdepaysage@gmail.com ;
- une sélection sera faite à partir de ces résumés et **la commande des textes** aux auteurs sera envoyée **le jeudi 24 septembre 2020** ;
- **les textes devront impérativement être envoyés le lundi 4 janvier 2021 au plus tard** à Emmanuelle Passerieux-Gibert : projetsdepaysage@gmail.com ;
- **calibrage impératif des textes pour le dossier thématique : entre 30 000 et 50 000 signes**, espaces, notes et bibliographies comprises. Les textes plus longs ne pourront être acceptés ;
- **calibrage impératif des textes pour la rubrique « Matières premières » : entre 15 000 et 30 000 signes**, espaces, notes et bibliographies comprises. Les textes plus longs ne pourront être acceptés ;
- **pour la présentation des textes et les consignes à suivre, veuillez impérativement consulter le site Internet de la revue à l'adresse suivante :**
<https://journals.openedition.org/paysage/278>

Directeur de publication : Vincent Piveteau

Comité de rédaction

- Sabine Bouché-Pillon, maître de conférences en écologie urbaine à l'École de la nature et du paysage de Blois, INSA Centre Val de Loire, UMR 7324 CITERES (CNRS - université de Tours)
- Nathalie Carcaud, professeure de géographie à Agrocampus Ouest, UMR 6590 CNRS Espaces et sociétés (ESO)
- Bernard Davasse, géographe, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, Passages-UMR 5319 CNRS
- Élise Geisler, maître de conférences en sciences et architecture du paysage à Agrocampus Ouest (pôle paysage d'Angers), UMR 6590 CNRS Espaces et sociétés (ESO)

- Catherine Grout, professeure en esthétique, HDR, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, chercheuse au Laboratoire Conception Territoire Histoire Matérialité (LACTH)
- Dominique Henry, paysagiste, docteur en géographie-aménagement, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Passages-UMR 5319 CNRS
- Cyrille Marlin, paysagiste et géographe, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, laboratoire PASSAGES-UMR 5319 CNRS
- Yves Petit-Berghem, géographe, professeur à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, Laboratoire de recherche en projet de paysage (Larep)
- Sylvie Servain, géographe, professeure des universités, département École de la nature et du paysage, INSA Centre Val de Loire, UMR 7324 CITERES (CNRS-université de Tours)
- Monique Toubanc, sociologue, ingénieur paysagiste, maître de conférences à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, Laboratoire de recherche en projet de paysage (Larep)

Comité scientifique

- Sylvie Brosseau, architecte-chercheur, université Waseda à Tokyo
- Serge Briffaud, historien, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, chercheur à Passages-UMR 5319 du CNRS
- Béatrice Collignon, géographe, professeure à l'université de Bordeaux-Montaigne, directrice de l'UMR Passages 5319
- Hervé Davodeau, géographe, enseignant-chercheur, maître de conférences, à Agrocampus Ouest centre d'Angers, UMR 6590 CNRS Espaces et sociétés (ESO)
- Gérald Domon, géographe, école d'architecture de paysage, université de Montréal
- Pierre Donadieu, professeur émérite en sciences du paysage à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille
- Sabine Ehrmann, artiste, docteure en esthétique, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), chercheuse du Laboratoire Conception Territoire Histoire Matérialité (LACTH)
- Georges Farhat, architecte, historien des jardins et du paysage, Associate Professor, université de Toronto et membre fondateur du Laboratoire de l'école d'architecture de Versailles (Léav)
- Viviana Ferrario, architecte, enseignante-chercheuse à l'université IUAV de Venise
- Marina Frolova, géographe, professeure au département de géographie régionale et physique, faculté de philosophie et de lettres, université de Grenade
- Josefina Gómez Mendoza, professeur émérite de géographie à l'université autonome de Madrid
- André Guillerme, professeur d'histoire des techniques au Conservatoire national des arts et métiers à Paris
- Fabienne Joliet, géographe, professeure à l'Institut national de l'horticulture et du paysage à Angers (Agrocampus-Ouest)
- Laurent Matthey, géographe, professeur assistant, département de géographie et environnement de l'université de Genève
- Francesca Mazzino, professeure en architecture du paysage, coordonnatrice du master interuniversité « projet des espaces verts et du paysage », université de Gênes
- Yves Michelin, géographe et agronome, professeur à VetAgroSup
- Diego T. Moreno, professeur de géographie, coresponsable du Laboratoire d'archéologie et d'histoire environnementale (LASA), DAFIST-DISTAV, université de Gênes (Italie)
- Philippe Poullaouec-Gonidec, architecte, paysagiste et plasticien, directeur de la chaire Unesco en paysage et environnement (Cupeum) et de la chaire paysage et environnement (Cpeum), professeur à l'École d'architecture de paysage de l'université de Montréal (Canada)
- Sylvie Salles, architecte et urbaniste, Ensa Paris-Val de Seine
- Anne Sgard, professeure de géographe, université de Genève
- Nicole Valois, professeure à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal (Canada).